

Le village sera fleuri malgré la tempête



Les bonnes volontés de la commune

En s'attaquant principalement aux arbres et aux toitures des environs, la tempête de ce 4 juillet a épargné grand nombre de nos fleurs et de nos potagers.

En revanche, la canicule leur en a fait voir. Légumes et fleurs piquent du nez sous le soleil, d'où l'importance de les arroser en toute fin de journée ou tôt le matin, afin de préserver leur vigueur.

Le jury communal du concours «Maisons et fermes fleuries» a ainsi pu rendre visite aux habitants de la Croisille-sur-Briançon qui s'étaient inscrits. Ce concours comprend différentes catégories, dont : «maison avec jardin visible de la rue», «décor floral installé

sur la voie publique», «balcon ou terrasse», ou encore «potager fleuri». De belles surprises attendaient le jury, comme chaque année, tant au niveau de la profusion que du soin apporté à l'agencement des végétaux entre eux, à l'harmonie des couleurs ou à l'apport d'éléments décoratifs extérieurs.

L'imagination et la délicatesse étaient au rendez-vous, mais aussi tout simplement l'amour prodigué à un environnement précieux et fragile, qui exige les meilleurs soins.

Ce lundi 16 juillet, un second jury, départemental celui-ci, viendra prendre connaissance des choix du premier.

● EN BREF

ST-MARTIN-TERRESSUS

Ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi 30 juillet secrétariat ouvert de 8 h 30 à 12 h, du lundi 23 au vendredi 27 juillet ouvert de 13 h 30 à 17 h.
Fermé du 30 juillet au 3 août.

Pour les affaires très urgentes contacter le maire au 06 45 87 89 99 ou son adjointe au 06 40 64 50 70.

ST-AMAND-LE-PETIT

fermeture de la mairie

La mairie sera fermée le mercredi 18 juillet. Le motif : congé du secrétaire de mairie.

ST-PRIEST-TAURION

cérémonie commémorative

Le samedi 21 juillet à 10 heures, la cérémonie commémorative et dépôt de gerbe se dérouleront à la stèle Jean Gagnant

ST-LÉONARD-DE-NOBLAT

Animations

Le jeudi 19 juillet : Animation 6-12 ans à Eymoutiers «Petit architectes».

Le samedi 21 juillet : Randonnée au Mont Gargan.

Le dimanche 22 juillet : Visite-lecture aux jardins de Mas Maury à